



Construire économe

Brest métropole vous aide dans la réalisation de votre construction économe. Retrouvez ici tous les conseils pratiques.

La nécessaire prise en compte du développement durable et notamment des enjeux climatiques entraîne l'apparition d'un nouveau mode de construction. L'habitat du XXIème siècle est un modèle plus dense et plus compact, pour économiser l'espace et l'énergie. Il s'agit de construire (ou de reconstruire en renouvellement urbain) une ville des courtes distances : des quartiers dans lesquels les services urbains sont divers et facilement accessibles, à pied ou en transports en commun. Pour la construction en elle-même, la performance énergétique est recherchée. Bien conçues et bien orientées, les nouvelles constructions sont économes en énergie et offre un confort certain.

[Guide des bâtiments économes en énergie](#)

Afin de vous accompagner dans la conception d'un logement économe, Brest métropole a édité le guide « Bâtiments économes en énergie ». L'objectif de ce guide est de faciliter la conception d'un projet de qualité, en mettant à votre disposition un ensemble de fiches pratiques thématiques.

[Télécharger les fiches conseil du guide](#)

Le guide peut vous être remis gratuitement à Energ'ence ou à l'accueil du Conseil architectural et urbain.

L'architecte conseil

Pour vous aider dans votre projet de construction, les architectes conseil de Brest métropole peuvent vous recevoir pendant leurs permanences. Gratuit, sur rendez-vous, ce conseil personnalisé permettra de vous guider pour définir le projet le plus judicieux. Le rendez-vous peut s'envisager en amont du projet ou pour étudier les plans d'un projet déjà esquissé.

Démarches administratives

Avant toute construction, vous devez déposer une autorisation d'urbanisme. Retrouvez toutes les informations sur le dépôt d'une [autorisation d'urbanisme](#) ↗.

Contact

Conseil architectural et urbain de Brest métropole

24, rue Coat-ar-Gueven
29200 Brest

☎ 02 98 33 50 50

@ cau@brest-metropole.fr

Publications

Guide des bâtiments autonomes

Mars 2016

📄 TÉLÉCHARGER
(1,40MO)

► [TOUTES LES PUBLICATIONS](#)

Les fiches conseils pour les bâtiments économes en énergie dans le neuf et l'existant.

Mars 2016

∨ [TÉLÉCHARGER](#)
(2,14MO)

► [TOUTES LES PUBLICATIONS](#)

Commentaires

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Adresse mail : (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Votre commentaire sera publié après avis du webmaster du site.

✖ [EFFACER](#)

✓ [ENVOYER](#)

Dernière mise à jour le : **14 janvier 2020**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :
Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)
Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h /18h
Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30